

N° UM :



CONVENTION DE PARTENARIAT
Dans le cadre du projet « Chaire ECOCIRCULAB »

ENTRE LES SOUSSIGNES

Le SYDEL Pays Cœur d'Hérault,

Syndicat Mixte élargi

Dont le siège est situé au 9 rue de la Lucques – Ecoparc Cœur d'Hérault La Garrigue – 34725 Saint André de Sangonis

N°SIRET 200 017 127 00057 , code APE, 8413Z

Représenté par son Président Jean-François SOTO,

Ci-après dénommé(e) « **Le SYDEL** »

D'une part,

ET

L'Université de Montpellier

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,

Dont le siège est situé au 163 rue Auguste Broussonnet – 34090 Montpellier,

N° SIREN 130 029 796 00013,

Représentée par son Président, Monsieur Philippe AUGÉ,

Agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2021,

Au nom et pour le compte du Labex Entreprendre dont le Directeur est Jean-Marie Courrent,

Sise Rue Vendémiaire, 34960 Montpellier Cedex 2,

Ci-après dénommé « **LABEX-UM** »,

D'autre part,

Le SYDEL et LABEX-UM seront ci-après dénommés individuellement la « **Partie** » et conjointement les « **Parties** ».

N° UM :

PREAMBULE

La présente convention, ci-après dénommée la « **Convention** », vise à déterminer les modalités de collaboration dans le cadre du projet de création d'une chaire partenariale dénommée « Chaire ECOCIRCULAB ».

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : Objet du partenariat

La chaire ECOCIRCULAB est une chaire partenariale portée par le LABEX « Entreprendre », en partenariat notamment avec l'institut Montpellier Management (Université de Montpellier) et le Laboratoire Montpellier Recherche en Management (MRM, Université de Montpellier) ses membres fondateurs, auxquels s'associent plusieurs organisations et organismes partenaires (entreprises, associations, agences, collectivités locales et territoriales, etc.) acteurs et parties prenantes dans le développement de l'économie circulaire. Le Sydel Pays Coeur d'Hérault constitue un membre actif de ce partenariat.

La chaire a pour ambition de promouvoir l'économie circulaire dans la perspective d'une économie régénératrice et d'une soutenabilité forte auprès des entreprises, des organisations publiques et privées, comme du grand public. Elle vise à la fois la production, la diffusion et le transfert de connaissances sur l'économie circulaire. Fondée sur un réseau de partenaires publics et privés, académiques, professionnels et institutionnels, elle constitue, en Occitanie, un écosystème d'innovation ouverte, développant une approche transdisciplinaire de la recherche, de la formation et de l'innovation.

Ses activités se structurent autour de trois ensembles complémentaires :

- La formation, par le soutien à plusieurs diplômes depuis la première année de licence, jusqu'au doctorat, en formations initiale et continue¹
- Le développement de recherches et d'études sur le management de l'économie circulaire²
- Le transfert et la valorisation de la recherche³

Article 2 : Mise en œuvre du partenariat

Dans le cadre du partenariat, le Sydel Pays Coeur d'Hérault s'engage à contribuer aux recherches des membres de la Chaire EcoCirculab portant sur l'Économie Circulaire. En particulier, Le Sydel Pays Coeur d'Hérault s'engage à donner accès, aux membres de la chaire Ecocirculab, aux données portant notamment sur le projet d'écologie industrielle territoriale (EIT) en Cœur d'Hérault qui réunit les EPCI du Clermontois, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault. Les membres de la chaire Ecocirculab seront conviés aux réunions de travail portant sur le projet d'EIT et pourront suivre l'avancement de ce projet en étant pleinement intégrés au projet notamment dans le cadre d'un projet doctoral. La collaboration s'articule également autour de la participation des membres du groupe de travail sur l'économie circulaire du Sydel aux événements organisés par la Chaire (conférence d'ouverture de la chaire, conférences annuelles de présentation des travaux de recherche...), ainsi qu'aux formations chapeautées par la Chaire en accueillant potentiellement

¹ Master Management de la Transition Écologique et de l'Économie Circulaire (MTEEC/MOMA) ; Executive Master in Business Administration « Économie Circulaire et Transition Écologique et Énergétique » (EMBA ECTEE/MOMA) ; Bachelor Universitaire de Technologie GEA Économie Circulaire (BUT/IUT de Montpellier-Sète) ; Doctorat en sciences de gestion (Axe Management et Pratiques Responsables de MRM).

² Parmi les programmes de recherche développés : comportements et attitudes ; pratiques de gouvernance, de pilotage et de coopérations territoriales ; évolution des métiers et professions liés à l'économie circulaire ; modèles d'affaires soutenables et circulaires ; économie circulaire, soutenabilité, nouvelles formes d'entrepreneuriat et stratégies entrepreneuriales ; indicateurs de l'économie circulaire ; etc.

³ Organisation d'événements scientifiques ou grand public ; publications académiques ou de vulgarisation, médiation scientifique, etc.

N° UM :

des stages et des projets étudiants ou en participant de façon ponctuelle à des enseignements, conférences ou jurys en lien avec l'économie circulaire. Dans le cadre de leur recherche, les membres de la Chaire Ecocirculab s'engagent à mettre à disposition des membres du Sydel les résultats et les apports de leur recherche.

Article 3 : Durée

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties pour une durée de 3 ans.

Article 4 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une des deux parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci sera résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de trente jours suivant l'envoi par l'une des parties d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Montpellier, le

En 3 exemplaires originaux.

Pour l'UM

Pour LabEx Entreprendre

Pour le SYDEL Pays Cœur
d'Hérault

M. Philippe AUGÉ
Président

M. Jean-Marie COURRENT
Directeur

M. Jean-François SOTO
Président

Le

Le

Le